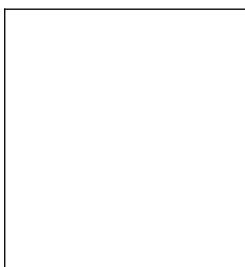


# MAIRIE DE PISIEU

Réunion du 05/11/2024



Nombre de conseillers : 15  
en exercice : 15  
présents : 13  
votants : 13  
procuration : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre, à 19h00, le Conseil municipal de la commune de PISIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Luc DURIEUX, Maire.

Date de convocation : 28/10/2024

Étaient présent.e.s : Serge BENISTANT, Michel BOYET, Manon BREDY épouse CROS, Jean-Marc BRUCHON, Laurent CANABIT, Bernard CHORIER, Cédric DEJOINT, Jean-Luc DURIEUX, Murielle GRIFFET épouse RIVOLLET, Laurent MARCHAND, Michel ROBLES, Alice NERRIERE, Jean-Baptiste MATHIEU  
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent.e.s : Jessica GILLES épouse PRIGENT, Catherine DUC épouse CARCEL

M. Laurent CANABIT a été désigné comme secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

## Délibération n°2024-36 DM n°4 / Provision pour non valeurs

M. le Maire explique que les services du Trésor Public ont transmis la référence d'une créance qui reste à recouvrer Il s'agit de sommes impayées concernant un titre de fermage. Les poursuites ne sont pas terminées. Mais au cas elles n'aboutissent pas, il est conseillé de constituer une provision pour créance à recouvrer. L'article budgétaire qui est prévu pour ce type de dépenses est le 681. Or, il n'est pas prévu au budget 2024. Il convient donc pour le conseil de délibérer en acceptant une décision modificative pour alimenter ce compte.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

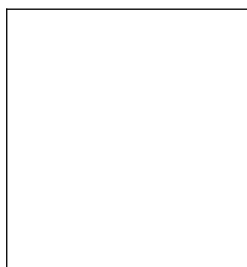
- APPROUVE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Comptes au BP 2024	Montant
Article 681 (dépenses)	+ 100€
Article 752 (recettes)	+ 100€

- AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent,

\*\*\*\*\*

# MAIRIE DE PISIEU



**Réunion du 05/11/2024**

**Délibération n°2024-37**  
**DM n°5**

Afin d'intégrer les études réalisées sur les dernières années aux biens effectivement réalisés, il convient d'alimenter les comptes concernés.

Cette opération est d'ordre patrimonial, ce qui n'a pas d'incidence sur la trésorerie de la commune.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- APPROUVE la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Articles	Dépenses	Recettes
203 / 041		89.718,52€
202/ 041	10.172,84€	
2131 / 041	79.545,68€	

- AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent,

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2024-38**  
**Achat de terrain**

M. le Maire rappelle la délibération 2024-18 par laquelle le Conseil Municipal a accepté de lancer les démarches pour l'achat d'une portion de terrain de M. Sénécloze (AH002) sur lequel est notamment implanté un abribus scolaire.

Un géomètre a délimité le bien à acheter : 200 m<sup>2</sup>.

Afin de poursuivre les démarches d'achats devant notaire, il convient de fixer un prix d'achat.

M. le Maire explique qu'il a échangé avec M. Sénécloze sur le prix qu'il en souhaite. Et, un accord entre eux deux a été donné verbalement : 200€.

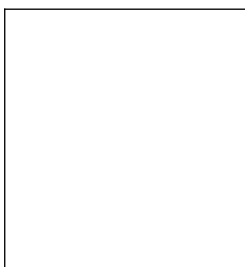
**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **DECIDE** d'acheter la portion de terre située sur la parcelle AH002 d'une superficie de 202 m<sup>2</sup> (2 a 02 ca), portion divisée par géomètre avec la référence AH 359,
- **ACCEPTE** le prix d'achat de 200€ pour la totalité de cette parcelle de 202 m<sup>2</sup>,
- **PRECISE** que tous les frais en lien avec cet achat seront à la charge de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération, notamment l'acte notarié pour l'achat à M. Sénécloze.

\*\*\*\*\*

# MAIRIE DE PISIEU

Réunion du 05/11/2024



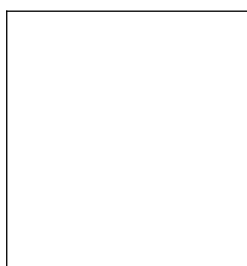
## Questions diverses

**Membres du Conseil Municipal présents le 05/11/2024**

<b>ELUS</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURES</b>
<b>Jean-Luc DURIEUX</b>	Maire	
<b>Murielle RIVOLLET</b>	1 <sup>ère</sup> adjointe	
<b>Cédric DEJOINT</b>	2 <sup>ème</sup> adjoint	
<b>Michel ROBLES</b>	Conseiller municipal	
<b>Laurent MARCHAND</b>	Conseiller municipal	
<b>Serge BENISTANT</b>	Conseiller municipal	

# MAIRIE DE PISIEU

Réunion du 05/11/2024



<b>Jean-Marc BRUCHON</b>	Conseiller municipal	
<b>Jean-Baptiste MATHIEU</b>	Conseiller municipal	
<b>Michel BOYET</b>	Conseiller municipal	
<b>Manon CROS</b>	Conseillère municipale	
<b>Alice NERRIERE</b>	Conseillère municipale	
<b>Bernard CHORIER</b>	Conseiller municipal	
<b>Catherine CARCEL</b>	Conseillère municipale	ABSENTE
<b>Jessica PRIGENT</b>	Conseillère municipale	ABSENTE
<b>Laurent CANABIT</b>	Conseiller municipal	